

PLAINTE ET AJOUT AUX POURSUITES CONTRE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Ce 22 janvier 2019,

Assez c'est assez,

Ce midi au CAPS deux personnes avec des manteaux ressemblants a des gardiens de sécurité sont venues m'interroger dans le hall d'entrée du centre sportif en me demandant ce que je fais la ! Toute la province de Québec sais ce que je fais la mais pas eux ? Je suis fatigué de ces petites interventions bidons digne de parfait imbéciles qui se cherchent un passe temps en incommodant les clients de ce centre sportif. Des personnes volent dans les vestiaires du CAPS et quand la sécurité est avisée on nous fait passer a toute fin pratique pour des voleurs. J'ai avisé dans le passé par écrit les gardiens de l'université de Trois-Rivières d'avoir sur eux une carte photo et un numéro d'identification afin d'éliminer des personnes en uniformes qui sont plus suspectes que les usagés. En remerciement on a repris ma carte de bibliothèque de l'Université sans aucune raison valable m'empêchant ainsi de travailler sur mon dossier. Voila la ville que vous avez. Un peu curieux aussi que cela se produise juste après ma publication dans le coin des enfants de mon expérience sur l'accélération !

Avant de partir de ce centre sportif j'ai vérifié si un rapport ou un avis d'intervention avait été fait et remis au CAPS suite a ces actions, bien la réponse est non. Si je suis suspecte pourquoi ne pas demander au personnel en premier ? Je vais vous en donner des nouvelles moi. Normalement je fais une heure d'aérobic plus une heure de musculation (petit entraînement). Aujourd'hui je n'ai pas fait d'aérobic après 300 ..setup.. j'ai eu mal aux cuisses et préféré annulé ma séance de vélo.

Il s'agit de harcèlement, et ces crétins le savent. En terminant de petits commentaires dans le genre si vous êtes ici pour vous entraîner il n'y a pas de problème mais aucun flânage ne sera toléré. Pauvres imbéciles, j'ai fréquenté des centres sportifs toute ma vie et je n'ai pas besoin de ces petits conseils de crétins.

Fin de cette perte de temps et ajout aux poursuites contre la ville de Trois-Rivières.



CDCAPS0122012019PUBINT


PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI, ce 22 janvier 2019.